

Graulhet, le 26 mai 2021

Label « lycée numérique »

Rapport sur la mise en œuvre d'une politique volontariste et facilitatrice d'intégration de loRdi Région dans les usages en classe et hors la classe dans l'établissement

La Provisseure

Dossier suivi par :
Sandrine LOPEZ

Téléphone
05 63 42 80 20
Fax
05 63 42 80 15
Mél.
0810995s
@ac-toulouse.fr

17 bis av. de l'Europe
81302 GRAULHET

Depuis la rentrée 2020, le lycée est dans la troisième année de déploiement de l'usage de loRdi Région. Tous nos élèves sont désormais équipés. Cette dotation permet au lycée de consolider et d'approfondir sa politique dynamique en matière d'usage du numérique en classe et hors la classe. La définition et la mise en œuvre de cette politique s'appuie sur l'analyse de l'état des lieux actuel (label niveau 1) et des points perfectibles.

1-Objectifs poursuivis

L'objectif stratégique poursuivi par le lycée consiste à voir l'ordinateur d'une part, comme un outil de développement cognitif au service des apprentissages et d'autre part, comme un levier de changement et d'innovation dans les pratiques pédagogiques développées par les enseignants.

L'objectif opérationnel tend à l'acquisition d'un répertoire de compétences permettant aux élèves de faire face aux transformations du travail dans l'économie du futur. La démarche certificative déjà engagée sur la plate-forme PIX parachèvera cet objectif.

Dans ce cadre, loRdi Région constitue pour les lycéens un levier essentiel.

2-Intégration des ordinateurs des lycéens (dotation région) dans les usages en classe

La dotation région en matière d'ordinateurs pour les lycéens impacte à la fois les élèves et les enseignants.

2-1 Impact sur les élèves

Ici l'ordinateur des lycéens s'intègre directement en classe et facilite la « mise en sens » des apprentissages, le travail en mode projet (ex : le chef d'œuvre), le travail en interdisciplinarité ainsi que l'organisation et la structuration des connaissances.

A travers les bornes wifi installées dans les espaces collectifs du lycée (notamment dans le CDI et le foyer), les élèves peuvent se connecter à Internet pour faire des recherches sur leurs dossiers ou sur leurs futurs lieux de stage par exemple.

Dans le cadre des enseignements dans les filières professionnelles tertiaires notamment, loRdi permet aux élèves de contextualiser les apprentissages dans des activités précises directement issues du monde du travail (ex : dans le cadre des formations aux métiers du commerce et de la vente, utilisation de services d'hébergement en ligne). Les élèves acquièrent alors des compétences techniques et transversales issues des champs professionnels concernés.



2/3

En faisant de l'ordinateur un usage habituel et régulier, nos élèves modifient leurs pratiques scolaires ce qui ajoute une dimension motivationnelle à leurs études.

Le lycée a encouragé pleinement l'intégration des ordinateurs dans les usages en classe en faisant participer nos élèves de classe de première et terminale commerce à l'expérimentation nationale Profan laquelle vise à développer l'apprentissage de nouvelles compétences dans un environnement digital.

Cette expérimentation a pris appui sur une plate-forme numérique, support des activités coopératives et collaboratives des élèves comme des enseignants et base de collecte et de traitement des données d'enseignement et d'apprentissage.

2-2 Impact sur les enseignants

Conscients de l'apport des TICE dans l'enseignement, les professeurs d'enseignement général et professionnel sont engagés dans l'usage pédagogique du numérique qui est vecteur de changement et d'innovation en matière de transmission du savoir quelque soit la filière : tertiaire, mécanique ou bijouterie. Deux formations annuelles animées par les référents numériques sont organisées. Il est veillé à la mutualisation des pratiques numériques disciplinaires et interdisciplinaires au sein du lycée. L'utilisation de manuels numériques et des outils (ENT, TBI) est fortement encouragée.

Les enseignants proposent de faire travailler les élèves sur certaines séquences en classe via leurs ordinateurs ce qui permet une transmission et une appropriation de connaissances sous des formes nouvelles. Dans le cadre de la continuité pédagogique (alternance présentiel/distanciel), les professeurs mobilisent des applications numériques (Teams, espaces collaboratifs type Padlet, Netboard etc.) pour dispenser, planifier et coordonner le travail donné aux élèves. Entre pairs, le recours au numérique en matière de travail collaboratif est manifeste et pertinent.

Par ces nouveaux contextes d'apprentissage et d'enseignement, les professeurs entendent favoriser l'acquisition de compétences nouvelles pour répondre aux nouvelles exigences de l'emploi et de la poursuite d'études dans des environnements de plus en plus digitaux.

Sous l'impulsion du chef d'établissement, les enseignants sont ici proactifs dans cette nouvelle approche de la formation. Une commission numérique sera installée à la rentrée scolaire 2021 afin d'assister le chef d'établissement et l'équipe de direction dans le pilotage du numérique du lycée. Son domaine d'action recouvrira la problématique des équipements, la mise en œuvre d'animations et de formations des équipes et enfin, la définition et la valorisation des usages pédagogiques innovants.

3- Intégration des ordinateurs des lycéens (dotation région) dans les usages hors la classe

Le lycée facilite l'intégration des ordinateurs hors la classe en favorisant l'accès à Internet pour les élèves internes grâce à la mise en place à l'internat de bornes wifi.

Des salles de travail dédiées existent à l'internat depuis deux ans afin de favoriser le travail individuel ou collectif des élèves en dehors de leurs heures de cours grâce à leurs ordinateurs.

4-Evaluation des bénéfices attendus de cette politique volontariste et facilitatrice



3/3

En s'appuyant sur les moyens matériels déployés par la Région en faveur des élèves et sur les forces vives de notre communauté éducative (référents pour les ressources et usages pédagogiques du numérique), la politique conduite par lycée entend conduire en 2021/2022 à une amélioration durable de l'action pédagogique globale par des moyens technologiques supplémentaires dont nos élèves se saisissent, gage de leur future employabilité.

L'expérience collective numérique vécue depuis le début de la crise sanitaire au printemps 2020 a engagé l'ensemble de la communauté éducative dans une démarche d'utilisation systématique des outils mis à notre disposition.